

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2019

Convocation du : 24/04/2019

Séance présidée par le maire M.Gérard GENTIT

Présents : Mme Christine JEUNOT et MM Stéphane BRISBARD- Bernard DEGOIS- Hervé CAGNON- Laurent JEAMBRUN - Ghislain HOUSER- Christophe HUGUENIN - Pascal CHARDON

Absent :

Absents excuses : Mme Laurence WEBER et Mr Jean-Louis CHOPARD

- 1. Délibération N° 13-2019 : Déneigement**
- 2. Décision Modificative N° 1 : Budget communal**
- 3. Délibération N°14-2019 : Travaux Eglise**
- 4. Délibération N°15-2019 : Indemnité Trésorier**
- 5. Projet lotissement**
- 6. Elections Européennes**
- 7. Questions diverses**

1) Délibération N° 13-2019 : Déneigement

La société Jeannerot a confirmé par courrier qu'elle ne souhaitait pas poursuivre le contrat de « déneigement » signé pour 5 hivers.

La société Taillard père et fils situé à Orgeans Blanchefontaine a proposé ses services pour effectuer le déneigement à partir de l'hiver 2019-2020 (courrier du 25/04/2019).

Les tarifs proposés sont forfaitaires pour 1 passage (HT) :

- Déneigement avec parking : 150€
- Déneigement et salage avec parking : 240€
- Salage seul : 120€

Un autre mode de tarification est proposé au kilomètre (HT) :

- Déneigement seul : 20€
- Salage seul : 20€
- Déneigement + salage : 35€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer un contrat « déneigement » avec la société Taillard père et fils pour une durée de 5 années.

2) Décision modificative N°1 : Budget Communal

Il convient de modifier la section d'investissement de la façon suivante :

Désignation	Budget avant DM	Diminution sur crédits ouverts	Budget après DM
020 : Dépenses imprévues d'investissement	4000	500	3500
TOTAL D 020			3500
21534/21 : Réseaux d'électrification	17 500	500	18 000
TOTAL 21534/21			18 000

3) Délibération N°14-2019 : Travaux Eglise

Afin de déposer une demande de subvention auprès des Bâtiments de France et du Département, il convient de se prononcer sur le plan de financement suivant :

Plan de Financement	
Travaux	
Estimation des Travaux	91 825€
Maîtrise d'œuvre	9 240€
Total	101 065€
Financement	
FCTVA	15 304€
DRAC	34 304€
Département	24 013€
Autofinancement	27 444€
Total	101 065€

Après en avoir délibéré le Conseil décide :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès des Bâtiments de France et du Département
- Accepte le plan de financement ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous document concernant cette demande

4) Délibération N°15-2019 : Indemnité Trésorier

Le Conseil Municipal décide d'accorder une indemnité de 157.67€ à Monsieur MATTERA Claude, Trésorier de Maïche, pour assurer les prestations de conseil, d'assistance et de confection des documents budgétaires au titre de l'année 2019.

5) Projet lotissement

Le conseil est d'accord pour avancer sur le projet du futur lotissement au lieu-dit « Les Genevriers ». Malgré l'intervention d'un « architecte paysagiste » il paraît plus raisonnable de faire un seul dossier pour l'ensemble de la parcelle.

Le futur lotissement prive Mr Julien Guigon d'environ 1ha de communal, il paraît donc souhaitable de formaliser le projet courant 2020 et de commencer les travaux en 2021.

6) Elections Européennes

Les élections Européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

7) Questions diverses

- Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier envoyé à la mairie par Véolia en date du 2/05/2019. Il est constaté la consommation d'eau imputable de la sécheresse de 2018 soit 341m³.
Le conseil est tout à fait d'accord avec la demande de remboursement faite à la CCPM, compte-tenu de la prise de compétence « Eau Assainissement » faite par celle-ci.
Il demande que si le phénomène se reproduit les personnes concernées soient directement approvisionnées par les services compétents de la CCPM.
Le Conseil confirme que le raccordement de la ferme de la Seigne au réseau d'eau doit être rapidement étudié.

